

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE NO. 72-A  
Le 22 novembre 1966

A NE PUBLIER QU'AU  
MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Presse  
750 Troisième Avenue  
New York 10017  
YUkon 6-5740

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Agence Internationale de l'Energie Atomique

Texte de la déclaration prononcée en  
séance plénière, sur le rapport de  
l'AIEA, mardi le 22 novembre 1966,  
par le représentant canadien, Mlle  
Margaret Meagher.

La présentation à l'Assemblée générale du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique par son directeur général offre une occasion périodique à tous les Etats membres des Nations Unies de se tourner vers les réalisations de cette organisation importante dans le domaine spécialisé de l'énergie atomique. Cette année, l'organisation revêt une importance particulière puisque l'AIEA marque son dixième anniversaire et que naturellement nous ferons une évaluation de ses activités non seulement en fonction de l'année écoulée mais en fonction de la première décennie de son existence.

Monsieur le Président, le Canada est parmi les pionniers dans le développement de l'énergie atomique et nous avons consacré une partie considérable de nos activités scientifiques à la recherche et au développement atomiques. Toutefois, le Gouvernement du Canada a délibérément et sciemment adopté le principe de limiter notre programme d'énergie atomique exclusivement à des fins pacifiques. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les buts et les objectifs de l'AIEA visant aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique, aient suscité chez nous un intérêt sympathique. Le Canada est membre de l'Agence depuis son origine et nous avons cherché à jouer un rôle valable et constructif dans ses délibérations et dans ses activités. Comme tous les autres membres, nous avons intérêt à ce que l'Agence réussisse et nous croyons approprié, à l'occasion du dixième anniversaire de son histoire, de nous arrêter et de faire le point.

Le Canada croit que l'histoire de l'AIEA doit être une source de satisfaction tempérée pour tous les Etats membres. L'agence est encore relativement jeune mais elle est déjà bien établie au sein de la famille des organisations des Nations Unies et elle s'épanouit d'une

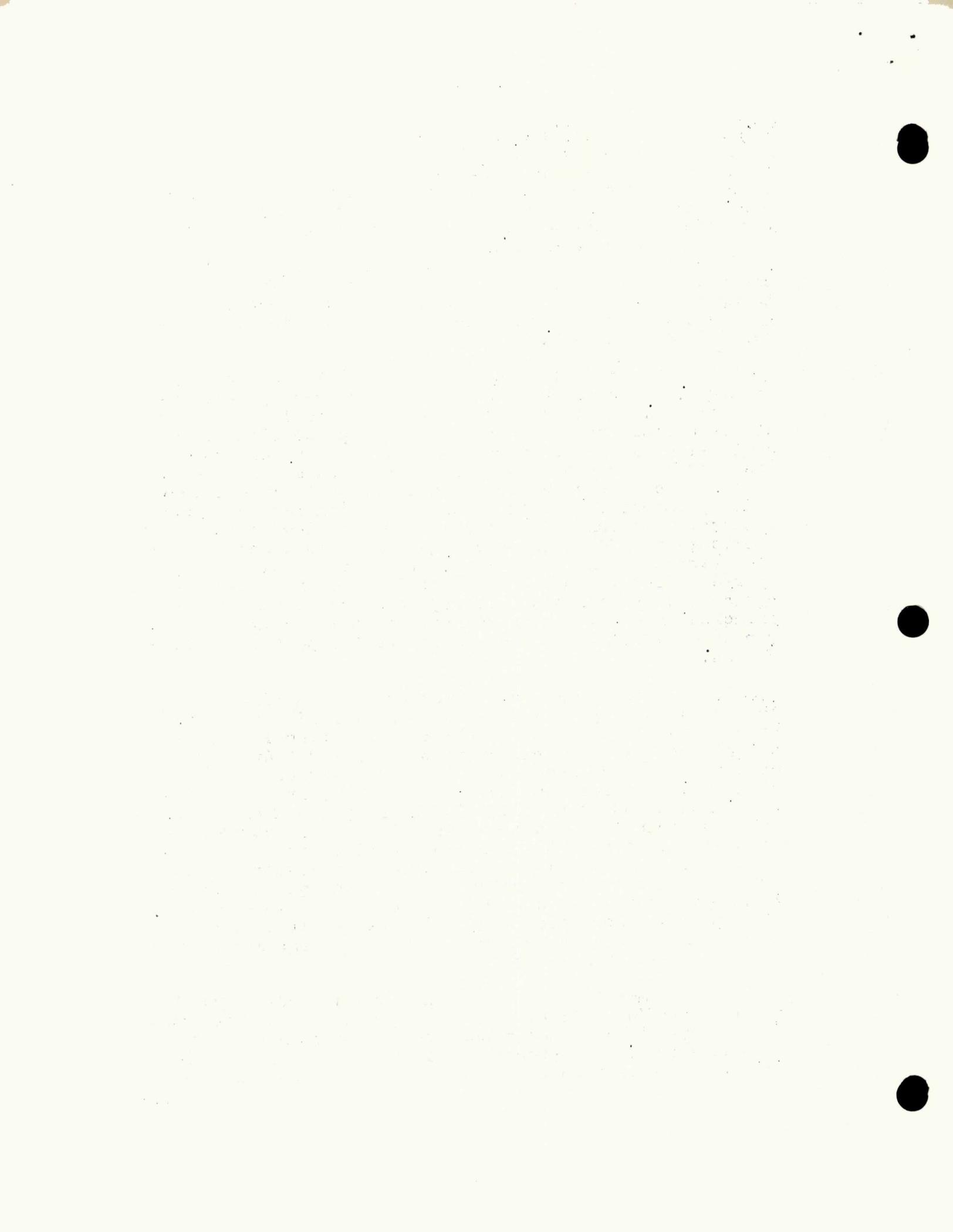
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.

façon saine et féconde et elle a plusieurs réussites marquantes à son crédit. L'utilisation de l'énergie atomique pour des fins pacifiques est d'une importance énorme et toujours croissante pour les peuples de l'univers, son potentiel est incalculable et tous les pays ont intérêt à partager les avantages des progrès scientifiques dans ce domaine. L'agence a un rôle vital à jouer dans plusieurs aspects de ce développement et nous croyons que son utilité et son autorité s'affirment constamment à mesure qu'elle fait preuve, avec chaque année qui passe, d'une aptitude croissante à servir la communauté internationale.

Un apport marqué de l'AIEA à la coopération atomique, qui ne saurait se manifester qu'au palier international, c'est d'avoir élaboré et promulgué un code et des normes internationales pour la protection de la santé et de la sécurité de ceux qui sont en contact avec les installations et les matières atomiques. Une autre de ses fonctions de réglementation qui est d'une importance primordiale, c'est la création d'un régime international de garantie que les matières et les installations atomiques pour des fins pacifiques ne seront pas détournées vers des fins militaires. Le Canada a pleinement appuyé toutes les mesures visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et, comme corollaire de ce principe, nous avons appuyé activement le régime des garanties de l'AIEA et nous avons participé à son élaboration.

Le programme de conférences scientifiques, de colloques et de panels mis au point par l'agence permet et encourage l'échange au palier international de renseignements et d'expérience touchant les différentes phases de la recherche et du développement de l'énergie atomique. Ces réunions de savants provenant de plusieurs pays, notamment du Canada, n'ajoutent pas seulement aux fonds de connaissances mais contribuent à la compréhension et à la coopération internationales dans le domaine atomique. De plus, la dissémination des résultats de ces échanges et d'autres publications augmentent la somme des renseignements sur les recherches et le développement atomiques qui sont disponibles à tous les Etats membres. Le Canada continuera de participer à ce programme fort utile à tous les membres.

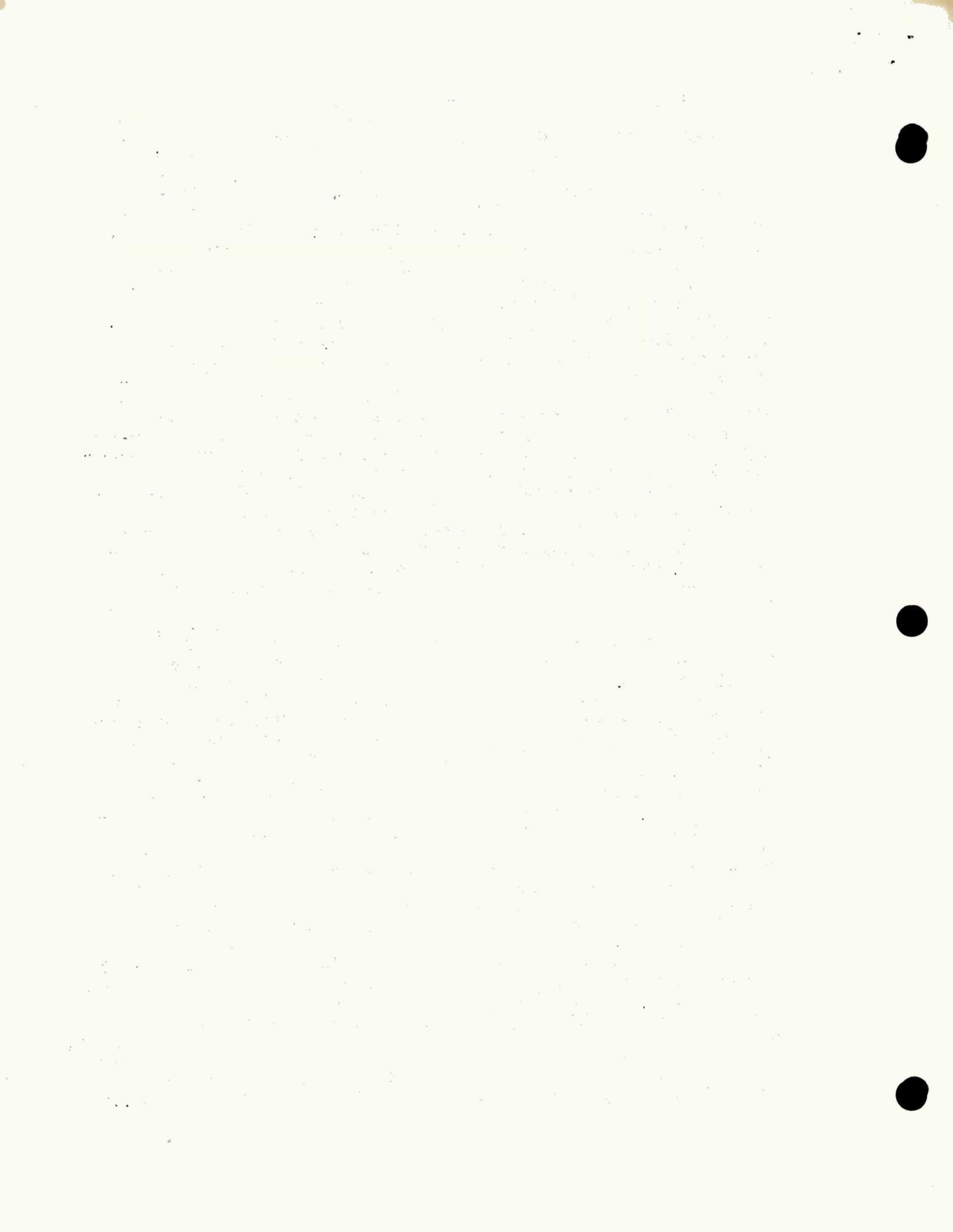
Comme les autres organisations du dispositif des Nations Unies, l'AIEA a un programme d'activités dans le domaine d'assistance technique aux pays en voie de développement. Un aspect significatif de ce programme touche l'utilisation de l'énergie atomique dans le domaine



de l'agriculture et de la santé et le Gouvernement du Canada trouve une source de satisfaction dans le fait que des progrès considérables ont été accomplis dans l'élaboration de mesures concrètes visant à coordonner l'activité de la FAO et de l'OMS dans ce domaine. Le programme d'assistance technique de l'agence est financé grâce à un budget d'opérations alimenté par les contributions volontaires des Etats membres. Malheureusement, l'objectif de ce budget nourri des contributions volontaires et modestes par rapport aux besoins des pays en voie de développement, n'a jamais été complètement atteint et le Gouvernement du Canada espère que tous les Etats membres qui sont en état de le faire verseront une contribution au fonds volontaire. Il est quand même vrai que même si l'objectif de \$2 millions était atteint, les ressources seraient insuffisantes pour répondre aux besoins légitimes des pays en voie de développement et qu'il faudra continuer d'établir un ordre des plus hautes priorités. Le directeur général a formulé des suggestions mûries pour l'élaboration d'un programme qui répondrait aux besoins hautement prioritaires des pays en voie de développement dans les années à venir et le Canada se joindra aux autres membres de l'agence et au Secrétariat pour formuler un programme constructif d'assistance technique dans le domaine de l'énergie atomique.

Monsieur le Président, en parlant des utilisations pacifiques de l'énergie atomique ces jours-ci, on pense immédiatement et tout naturellement au harnachement de l'énergie atomique pour la production de l'énergie électrique. Quel que soit le combustible utilisé, la production d'énergie électrique est essentielle à l'économie nationale et le potentiel de l'énergie atomique a enflammé l'imagination du genre humain. Dans certains pays, des usines atomiques d'énergie fonctionnent déjà sur une base commerciale; et dans d'autres des projets sont en voie d'exécution pour l'application d'un programme d'énergie atomique. Nous reconnaissons que l'AIEA a un rôle particulier à jouer dans cet important domaine qui est d'un intérêt essentiel à tous les membres et qu'elle jouera un rôle d'une utilité croissante particulièrement en aidant les Etats membres à déterminer la méthode et le moment d'entreprendre un programme de développement d'énergie atomique. Un domaine connexe qui est d'une importance particulière pour les pays en voie de développement et où l'intérêt croissant de l'agence pourrait servir, c'est l'utilisation de l'énergie atomique pour la désalinisation de l'eau.

Comme je l'ai dit plus tôt, Monsieur le Président, nous, du Canada, sommes satisfaits qu'au cours de ses dix



premières années, l'AIEA ait établi une base solide sur laquelle elle pourra construire pour l'avenir. Elle a progressé et nous escomptons que dans les années à venir, à mesure que l'énergie atomique prendra une importance de plus en plus grande de par le monde, les responsabilités et les pouvoirs de l'agence croîtront également.

Nous croyons que le directeur général et son personnel méritent des félicitations pour les réussites concrètes déjà accomplies et j'aimerais donner à l'Assemblée générale l'assurance qu'elle peut compter sur le Canada pour continuer sa coopération à l'AIEA dans ses activités pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie atomique pour le plus grand bien de l'humanité.

